

● PÉDAGOGIE THÉÂTRALE ●

Formation de **8 jours** proposée par
les **Chantiers Nomades**, en partenariat avec l'**ESAD**,
pour celles et ceux qui envisagent :

- de présenter l'examen sur épreuve du Diplôme d'Etat de professeur de théâtre,
- de consolider un parcours professionnel d'artiste-pédagogue,
- d'entamer un parcours complet de formation au D.E. de professeur de théâtre.

Nous invitons des artistes professionnels à intégrer une partie des enseignements dispensés dans le cadre de la formation initiale et continue du D .E. théâtre mise en place par l'ESAD et de participer aux modules suivants :

- **Pédagogie et connaissance des publics** (*structuration de l'enseignement théâtral en France, techniques et formes pédagogiques spécifiques au théâtre, étude du schéma d'orientation pédagogique des conservatoires et sa mise en application*)
- **Pratique de la pédagogie du jeu théâtral**

Cette formation n'aborde pas l'ensemble de l'enseignement dispensé par l'ESAD, mais permet à des artistes-pédagogues, déjà en activité, d'acquérir des outils pour envisager l'examen sur épreuves, la VAE ou la formation continue pour l'obtention du diplôme d'État de professeur de théâtre.

Elle sera animée par **Pascal Papini**, acteur, metteur en scène et pédagogue. Il a été responsable pédagogique du Département d'Art Dramatique du Conservatoire National d'Avignon de 1996 à 2007.

De 2007 à 2010, il codirige le Centre Dramatique de l'Océan Indien à l'île de la Réunion. En 2010, il s'installe à Toulouse pour ouvrir le département théâtre du Conservatoire et participer la réorganisation des théâtres publics.

Titulaire du C.A. de Théâtre, il s'intéresse à la formation initiale et continue des comédiens depuis 1982. Il a coordonné et animé, depuis 2004, une dizaine de chantiers nomades sur la transmission du théâtre. Il a été associé par le ministère de la Culture, à la mise en place du D.E. d'enseignement du théâtre en 2005.

Il est conseillé, aux artistes enseignants désireux de se présenter à l'examen sur épreuve, de prendre contact en amont avec une des 3 écoles habilitées à délivrer le DE afin d'être conseillés sur la voie d'obtention possible en fonction de leurs profil et expériences antérieures.

MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

Dates de la formation :

- du 18 au 21 juin 2018

- du 24 au 27 septembre ou du 1er au 4 octobre 2018 (au choix)

Durée : 28 h par semaine / durée totale : 56 h

Lieu de la formation : ESAD, Paris - Région Ile-de-France

Formation ouverte à 5 artistes professionnel-les pouvant justifier de 2 ans d'expérience

Formation en accès individuel auprès de l'AFDAS

Programme détaillé ci-après

INSCRIPTIONS - RENSEIGNEMENTS

Chantiers Nomades - 4 Av. Charles de Gaulle - 38800 LE PONT DE CLAIX

04 76 25 21 95 / com@chantiersnomades.com

S'inscrire dès que possible via notre site internet www.chantiersnomades.com ou par mail à com@chantiersnomades.com en joignant CV, photo et lettre de motivation

Les Chantiers Nomades sont soutenus par



PRESENTATION DE LA FORMATION

L'artiste-pédagogue est avant tout un artiste maîtrisant les compétences de la pratique de son art, il est ouvert aux autres arts et curieux de toutes les formes d'écritures, d'esthétiques, de technologies qui font et transforment le théâtre d'aujourd'hui. Il a de plus une solide culture théâtrale et une bonne connaissance des textes du répertoire et des grands mouvements fondateurs de l'histoire du théâtre.

Les artiste-pédagogues peuvent assurer l'enseignement des activités d'éveil, d'initiation, la conduite d'un apprentissage initial, donc l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être fondamentaux nécessaires à une pratique autonome des élèves.

Ils peuvent être associés à la formation pré-professionnelle des élèves. Par ailleurs, ils peuvent diriger des stages ou ateliers, concevoir et réaliser des opérations d'actions de sensibilisation au théâtre.

En dehors de leur activité de pédagogue, ils se doivent de questionner en permanence leurs repères artistiques par une pratique artistique et par une formation professionnelle continue.

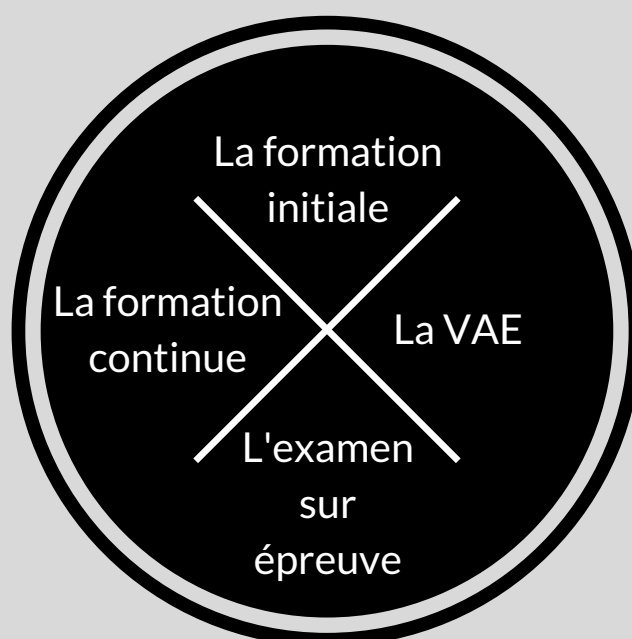
L'artiste -pédagogue peut-être amener à intervenir dans théâtres, conservatoires, écoles privées, compagnies, etc.

Contexte :

Le Diplôme d'Etat de professeur de théâtre valide les connaissances et compétences générales et professionnelles correspondant au premier niveau de qualification de ce métier.

Il est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III de la nomenclature interministérielle des niveaux de certification.

Depuis la rentrée 2016, 3 écoles (l'ESAD, l'ERAC et l'École de la Comédie de Saint-Etienne) sont habilitées à délivrer ce diplôme par 4 voies d'accès :



PROGRAMME

I) La politique, le paysage, et le cadre réglementaire de l'enseignement théâtral en France

- « Être actif au sein de la structure et/ou du département théâtre » est l'une des tâches définie par le référentiel d'activités professionnelles. Elle appelle aux compétences suivantes :
- Connaître et s'appropriier les fondamentaux et les textes de références relatifs à l'enseignement du théâtre.
 - Se situer par rapport aux objectifs pédagogiques d'un établissement, aux publics qui le fréquentent, aux partenariats qu'il met en œuvre.
 - Garantir la mise en œuvre du schéma d'orientation pédagogique du ministère de la Culture.
 - Participer à l'élaboration et à la rédaction de documents d'information.
 - Participer à la mise en œuvre du projet d'établissement.
 - S'associer à toute réflexion prospective, s'adapter aux changements (réformes).

II) La technique et les formes pédagogiques

Au sein de cette étape de travail, différentes activités appelant des compétences spécifiques de l'enseignant seront abordées :

- « **Animer et conduire des séances d'apprentissage du théâtre** » : Structurer de manière dynamique les séquences de pratique en cohérence avec le profil, le niveau et le projet de la classe.
- « **Donner les moyens aux élèves d'approcher l'exigence artistique du jeu théâtral** » : Concevoir et moduler les propositions d'exercices en les reliant avec la matière théâtrale.
- « **Observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves** » : Identifier les pratiques artistiques personnelles des élèves.
- « **Organiser sa réflexion pédagogique** » : Nommer, définir et interroger les éléments constitutifs de l'art dramatique et de son enseignement. Adapter les objectifs et les parcours pour les atteindre tant en fonction du ou des groupes que des progressions individuelles et collectives.
- « **Tenir à jour une estimation raisonnée et régulière de l'avancée des acquisitions** » : Établir un constat des comportements et des acquisitions en adéquation aux profils et niveaux de chaque élève.

III) Outils pédagogiques, méthodologie de la transmission

Cette phase développera plusieurs notions en lien avec :

- Les enjeux de l'accueil et de l'accompagnement d'un groupe d'élèves : partir des forces et ressources du groupe, être attentif à la progression de chaque élève, du groupe.
- La conduite des séances de préparation physique et vocale au jeu : les articuler avec la séance.
- Donner les moyens aux élèves d'approcher l'exigence artistique du jeu théâtre : conduire les exercices et les travaux pour rendre accessibles les enjeux, maîtriser les étapes de préparation d'une présentation de travaux, d'une représentation.
- Observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves : appréhender les motivations des élèves.